

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIE(N)-BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 224 – Mai 2019

Environnement

Socialisme cubain et agroécologie : le renforcement mutuel

Pesticides. Une ouvrière de la vigne fait plier un château bordelais

Canicules, sécheresses, inondations : à qui la faute?

Libres propos

Faut-il inscrire un droit à la désobéissance dans la Constitution ?

Nos cours d'histoire, catalyseurs de notre racisme ?

La voiture électrique, l'environnement et les droits de l'homme le droit à l'enseignement et à manifester

Société

La nouvelle bombe nucléaire en provenance des USA In memoria

Histoire

L'armée belge des partisans armés (suite)

In memoria

Décès de Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français

Merci Julien

Activités juin 2019



ENVIRONNEMENT

SOCIALISME CUBAIN

ETAGROÉCOLOGIE:LE

RENFORCEMENT MUTUEL

Il ne s'agit pas d'évaluer l'inclination naturelle ou spontanée du socialisme pour l'écologie, mais de mesurer, en matérialiste, en quoi tout pousse ce mode de production, quand même il ne le voudrait pas en première instance, sur cette voie. Ainsi c'est bien l'embargo imposé à Cuba en raison de son modèle social et économique qui l'a privé d'alternatives immédiates à l'importation d'engrais et pesticides lorsque le bloc socialiste s'est effondré en 1990-1991, dont la cause est bien l'hostilité de la chaîne impérialiste contre le socialisme. Celui-ci se fonde d'ailleurs depuis ses origines, avec la jeune Russie révolutionnaire, sur une souveraineté nationale solide... ce que d'aucuns appelaient alors le « socialisme dans un seul pays ».

Une telle nécessité ponctuelle de « survivre » a déclenché la réalisation du modèle agro écologique cubain tel que nous le connaissons aujourd'hui. L'argument selon lequel ce serait à « l'obligation de changer » hors du giron soviétique et non le modèle cubain lui-même que Cuba devrait son succès actuel dans ce domaine, ne tient pas de ce point de vue.

La réussite de sa politique agricole doit tout à la révolution cubaine, mais la renforce également en retour, à tel point que l'île poursuit aujourd'hui cette voie en rejetant la possibilité d'un retour aux vieilles pratiques par l'importation d'engrais chinois par exemple.

Pour autant il faut noter que même à l'heure de son alignement sur le modèle agricole khrouchtchévien (lui-même aligné sur le modèle américain à l'époque), Cuba avait préparé, inconsciemment peut être, le terrain de cette deuxième révolution sur l'île.

Le premier Congrès du Parti Communiste Cubain en 1975 ouvre les débats, déjà, sur les questions environnementales et la lutte contre la pollution. En 1977 est créée la COMARNA, Commission nationale pour la protection de l'environnement et des richesses naturelles. Celle-ci se développe dans toutes les provinces pour impulser des politiques de développement durable, de recyclage des déchets notamment et de lutte contre la pollution. Sept millions de membres des Comités de Défense de la Révolution (CDR) sont envoyés en 1986 dans les campagnes pour aider le secteur agricole : De cette expérience inédite naîtront de nombreux projets locaux de restauration des sols et de cultures biologiques, sur la base desquels fleuriront les fameux « organoponicos » de la « période spéciale » quelques années plus tard.

Ces « organoponicos » se multiplieront à marche rapide partout dans les villes et à leur périphérie dans les années quatre-vingt-dix, pendant que dans les campagnes, l'Etat suspendra la plupart des grandes fermes d'Etat (qu'on pourrait appeler Sovkhoz, à la soviétique) pour les redistribuer en kolkhoz de plus petites tailles, les UBPC (Unités de base de production coopérative) appliquant massivement l'agroforesterie, et plus à même de répondre techniquement aux exigences et à la brutalité du changement de modèle agricole.

A la ville comme à la campagne, ces coopératives sont tout à fait assimilables aux anciens kolkhoz soviétiques (qui sont restés jusqu'en 1991 majoritaires en URSS par rapport aux sovkhos d'ailleurs), puisque l'Etat propriétaire des terres donne la terre en « usufruit gratuit » à des groupes de travailleurs agricoles (ouvriers d'une usine, collectifs d'habitants d'immeuble ou de quartier, travailleurs d'un établissement hospitalier ou paysans authentiques, retraités), en échange d'un « impôt en nature » : Les producteurs donnent en échange de cet usufruit (pas de loyer à payer, location ou réparation de matériel etc.) une partie de leurs aliments bio que l'Etat vend à bas prix dans des points de vente locaux (au plus près des producteurs et sans dépense énergétique pour les transports donc), le surplus étant à la disposition des producteurs pour la consommation personnelle et la vente.



Nouvelles

Désormais, La production cubaine couvre la consommation des habitants en fruits et légumes à hauteur de 70%, ce qui est considérable ! Les 75% de cubains qui habitent les villes produisent eux-mêmes 30% de leurs besoins alimentaires, tandis que l'exode rural a été stoppé. On parle même de retour à la campagne pour bon nombre de Cubains jugeant plus profitable de revenir au travail agricole. La fameuse « contradiction ville-campagne » de la littérature marxiste trouve donc ici une nouvelle forme de résolution concrète.

La volonté de toutes les UBPC est toujours d'augmenter la production, ce qui pourrait choquer nos anti-productivistes, mais nourrir l'ensemble de la population pour assurer l'autosuffisance, c'est nécessairement produire plus ! On compte actuellement plus de 400 000 exploitations agricoles urbaines sur plus de 70 000 hectares et produisant un million et demi de tonnes de fruits et légumes par an.



Ainsi par exemple, la ferme « Viver organopónico alamar » située à l'Est de La Havane, était au départ dans les années 90 un jardin de 0.7 hectare faisant travailler 5 personnes. C'est aujourd'hui une surface de 11.2 hectares faisant travailler 147 personnes, dont une cinquantaine, il faut le noter, jouit d'un niveau « ingénieur » : Il faut bien comprendre que l'agriculture biologique est un pas en avant technique et scientifique par rapport à l'agriculture intensive, où le paysan, passif, se contente de déverser des sacs d'intrants sur ses semis. Il faut bien souvent maîtriser des notions d'agronomie et connaître les meilleures semences pour les sols et le climat dont on dispose, et c'est bien le système éducatif cubain, réputé sur tout le sous-continent, qui fait la différence à ce niveau. Rappelons que Cuba forme 11% des scientifiques de l'Amérique du Sud alors qu'il n'en constitue que 2% de la population globale !

Un résultat immédiat : En milliers de tonnes, Cuba

est passé d'une consommation de 1000 en 1990 à 90 pour les engrais, et de 35 à 1 pour les pesticides ! Mais ce n'est pas tout : L'agroforesterie, qui est en soi une forme de reboisement et de polyculture, permet au système agricole cubain une véritable résilience face aux calamités naturelles comme les cyclones, assez fréquents là-bas. En effet, la diversification agricole permet de limiter les pertes de production, ce que ne pouvait pas faire la monoculture intensive, tout en protégeant les cultures de moyen et court terme (arbustes comme les goyaviers ou les bananiers, légumineuses annuelles ou autres herbacées au sol) sous les cultures arbustives de long terme (souvent des avocats). De plus les arbres et arbustes conservent plus efficacement l'humidité des sols pour les cultures sous-jacentes, ce qui constitue en soi une économie autant que la restauration progressive des sols desséchés par le climat ou les traitements chimiques passés. Cette résilience agricole face aux aléas climatiques est un facteur stratégique de souveraineté nationale, directement liée à l'agroécologie cubaine.

C'est bien le système socialiste qui permet toute cette superstructure, et fait des produits bio locaux l'exact opposé de ce qu'on peut trouver avec ce « label » dans nos supermarchés : comme ces tomates cultivées « hors sol » dans de coûteuses serres semblables à des cliniques, vendues à des prix trop élevés en France après transport par camions depuis l'Espagne sur des milliers de kilomètres... Mais il y a mieux !

La véritable prouesse à Cuba, tout aussi liée au socialisme que les lois promulguées par l'Etat depuis 1991, se situe dans l'infrastructure, c'est-à-dire dans les mouvements de masse. Car à ce niveau, démonstration faite que l'application d'une politique agricole durable et les innovations agronomiques en terme de solutions locales ne peut venir « d'en haut » et doit « être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », Les organisations cubaines, au premier rang desquels l'ANAP (syndicat des petits paysans cubains), ont impulsé en 1997 un vaste mouvement populaire dans les campagnes appelé « Campesino a campesino » (« de paysan à paysan »). Partant du principe que les travailleurs de la Terre apprennent sur le terrain, en voyant directement les résultats, surtout quand les techniques agricoles sont réputées complexes ou peu rentables (ce qui est faux), le mouvement CAC a pénétré les moindres recoins du territoire et institué des collectifs locaux auto organisés démocratiquement pour apprendre et partager les connaissances et les expériences.

Le mouvement CAC est né presque spontanément dans le monde paysan d'Amérique centrale, dans les campagnes nicaraguayennes lors de la révolution sandiniste en particulier, dans les années soixante-dix.



Mais s'il a entraîné environ 30 000 familles paysannes dans tout le sous-continent en trente ans, plus de 100 000 familles cubaines (soit un tiers de la population paysanne) se sont lancées dans l'aventure depuis 1997 ! Les paysans y ont un rôle central, et le degré d'organisation, dans la formation et l'échange, est à Cuba particulièrement efficace, à tel point que le savoir-faire du mouvement CAC cubain s'exporte aujourd'hui (comme le composte biologique lui-même d'ailleurs) au Venezuela et en Bolivie aujourd'hui, via le mouvement paysan internationaliste Via Campesina, auquel l'ANAP est adhérent.

L'implication de la jeunesse est forte également, puisqu'il existe à Cuba un bon millier de brigades des jeunes paysannes (BJP) soient environ 10 000 jeunes, qui s'impliquent dans les réalisations agricoles de l'île aujourd'hui. On note enfin, et ce n'est pas le moindre des succès du mouvement, que l'agroécologie cubaine, sous l'impulsion de la démocratie du mouvement CAC notamment, finit de briser les traces du patriarcat paysan en rendant aux femmes paysannes une place à part entière dans les tâches agricoles, souvent jugées physiquement difficiles, à cause de la multiplicité des tâches développées par les coopératives (cultures de lombric, compostage, production de semis, conservation des semences, soins apportés aux polycultures et aux sols, etc.). De ce fait le travail agricole cubain a acquis un très haut niveau de féminisation, donc d'inclusion des femmes dans la production nationale, base de son émancipation concrète et complète.

Ces prouesses ont bien sûr valu à Cuba bien des honneurs : En 2006, l'ONG bien connue WWF indique dans son rapport annuel que Cuba est le seul pays au monde à avoir atteint le niveau de « développement durable »,

bientôt suivie par l'association Global Footprint Network qui précise que l'empreinte écologique cubaine est parmi les plus basses. En 2008, le PNUE (programme des Nations Unies pour l'environnement) déclare que Cuba est un « exemple à suivre » en matière d'agriculture urbaine et périurbaine. En 2010, la FAO (Organisation pour l'agriculture et la nourriture) des Nations Unies atteste que Cuba est le seul pays à avoir presque doublé sa surface forestière depuis cinquante ans (de 14% dans les années soixante à 26% en 2010). On ne cesse également de louer ses réserves naturelles qui font la fierté des habitants (22% du territoire cubain est « protégé » (soient 23 parcs nationaux où la biodiversité est emblématique (6300 espèces végétales protégées dont 51% sont endémiques).

Mais ces petites gloires ne font qu'illustrer un processus dont malheureusement personne ne veut ici prendre la mesure, tant il gêne en réalité le cours des guerres économiques inter-impérialistes dans le monde en temps de crise environnementale profonde : Cuba est devenu le phare de l'agroécologie parce qu'il l'a développé à un niveau jamais atteint, au niveau national, interdisant les pesticides dans la production alimentaire, pour avant tout garantir par la base (les mouvements de masse) et le sommet (l'Etat cubain qui légifère et entreprend à l'échelle nationale et sans parasitage lobbyiste de l'agrobusiness), de façon indissociable, la souveraineté et la sécurité alimentaire du peuple cubain, base matérielle s'il en est de son indépendance.

Guillaume SUING

Extrait de « Le Grand Soir »

PESTICIDES. UNE OUVRIÈRE DE LA VIGNE FAIT PLIER UN CHÂTEAU BORDELAIS



Atteinte de la maladie de Parkinson, Sylvie Berger a gagné son combat judiciaire pour faire reconnaître la responsabilité de son employeur dans son intoxication aux pesticides. Le tribunal de Bordeaux a condamné Château Vernous pour faute inexcusable.

C'est une décision historique dans le Bordelais, vitrine mondiale du vin et de l'œnotourisme de luxe. Château Vernous, cru bourgeois du Médoc et propriété du groupe Larraqué, a été condamné mercredi dernier par le tribunal de grande instance de Bordeaux. A été retenue la « faute inexcusable » sur la personne de Sylvie Berger, 47 ans, ouvrière de la vigne atteinte de la maladie de Parkinson. « Je n'arrive pas encore à réaliser. Je ne l'attendais plus. Je me sens soulagée et je suis heureuse que cette affaire donne de la visibilité aux petites mains du Médoc! » lance-t-elle de sa petite voix fluette, encore incrédule. Son avocate, M^e Hermine Baron, se réjouit aussi de cette victoire, révélée par Sud-Ouest: « Nous n'avons pas encore reçu le jugement mais cette procédure pour faute inexcusable confirme bien l'origine professionnelle de la maladie. Cela signifie que le tribunal a retenu l'exposition à la source qui a provoqué cette pathologie et qu'il s'agit bien de la violation des règles de sécurité par l'employeur. »

Sylvie n'oubliera jamais le jour précis et l'heure où elle a été intoxiquée. Un matin chaud de juin, quelques éclaboussures sur sa peau vont changer le cours de sa vie. La semaine du 8 juin 2012, un premier nettoyage chimique a lieu sur la propriété, suivi d'un fongicide avec engrais foliaire. À la fin de la semaine, Sylvie et sa collègue interviennent dans les vignes pour relever les fils, une opération qui consiste à mettre les rameaux à la verticale. Avec la rosée du matin, elles sont éclaboussées par les produits. Sur le coup, Sylvie s'essuie le visage et continue. Vers 10 heures du matin, elle se sent mal, les yeux piquent, le visage brûle, la bouche douloureuse. Les symptômes s'intensifient. «

J'ai compris que j'avais été intoxiquée par les produits. » Le jeudi suivant, elle et sa collègue, les deux seules femmes ouvrières salariées du Château, interviennent à nouveau dans la parcelle pour nettoyer les pieds de vigne. Intoxiquées encore. Son médecin généraliste lui prescrit de nombreux médicaments pour calmer les douleurs mais ne veut pas entendre parler de pesticides. Il va jusqu'à lui proposer des antidépresseurs, qu'elle ne prendra jamais. « Tous les mois, j'avais les mêmes brûlures. Je suis allée voir des gastro-entérologues. Personne ne voulait m'écouter. J'étais très fatiguée. J'ai commencé à ne plus supporter la lumière, le bruit. Je ne mangeais plus. » Elle envoie un mail au médecin du travail, comme une bouteille à la mer. « Je lui ai dit que je n'en pouvais plus, que j'allais mourir dans la vigne... » En 2014, deux ans après son intoxication, elle rejoint le collectif Info Médoc Pesticides, créé par la militante Marie-Lys Bibeyran.

Elle continue à travailler, entre deux étourdissements, traînant des pieds pour marcher, recroquevillée comme une petite mamie. Un mois plus tard, elle obtient un rendez-vous. Le médecin la déclare en inaptitude le jour même. Assez rapidement, elle est orientée vers un spécialiste à Bordeaux qui, en deux prises de sang, détecte une anémie de Biermer. « Il m'a comparée à un pissenlit. Il m'a dit: "L'épamprage chimique est en train de vous détruire". » Les mois passent sans nette amélioration. Au bout de ses forces, elle reprend rendez-vous avec son spécialiste, qui soupçonne une deuxième affection. « Il m'a dit cette fois: "J'ai peur que vous ne soyez atteinte de la maladie du viticulteur". »

Quatre ans après son intoxication, le verdict tombe: en avril 2016, un scanner confirme la maladie de Parkinson. À la sortie de l'hôpital, en attendant le tram à Bordeaux, Sylvie et son mari se décident à contacter le cabinet Teissonnière-Lafforgue, connu pour ses combats en faveur des victimes des pesticides. Quelques mois plus tard, Sylvie est arrêtée par son médecin traitant et sa maladie reconnue officiellement comme maladie professionnelle. Depuis le 7 mai 2012, un décret admet la maladie de Parkinson parmi les maladies professionnelles et établit explicitement un lien de causalité entre cette pathologie – seconde maladie neurodégénérative en France après Alzheimer – et l'usage des pesticides. Hélas, peu nombreux sont ceux qui parviennent à cette reconnaissance. Les châteaux rechignent à fournir à leurs salariés la liste des produits phytosanitaires qu'ils utilisent. Or, sans cette liste, il est presque impossible de faire reconnaître toute pathologie... La militante Marie-Lys Bibeyran se bat sur ce terrain: « Il est en effet trop souvent omis que tout patron a une obligation de sécurité de résultat quant à la sécurité et la santé de ses travailleurs. Ce sont les manquements à cette obligation qui sont aujourd'hui condamnés par le tribunal. »

Armé d'experts et d'avocats, Pierre-Jean Larraqué, puissant propriétaire et négociant, ne s'interdit pas de faire appel. En 2017, Larraqué Vins International réalise un chiffre d'affaires global de 43,1 millions d'euros, concentrant les activités de trois propriétés : Château le Virou, Château Vernous et Château Barre Gentillot. Pour Marie-Lys Bibyran, « la démarche entreprise par Sylvie Berger reste marginale du fait de fortes pressions subies par les travailleurs, d'un chantage à l'emploi, de l'image de toute-puissance et d'impunité de la viticulture ». De son côté, Sylvie Berger reste sceptique sur les changements dans les pratiques sociales et environnementales des châteaux du Bordelais. Mais elle espère que son combat donnera espoir à de nombreux travailleurs malades de la vigne qui n'osent pas attaquer leur employeur.

Ixchel Delaporte

Extrait de l'Humanité

CANICULES, SÉCHERESSES,

INONDATIONS : À QUI LA FAUTE ?

Voici un article écrit en 2018. Que nous réserve 2019 ?



Les études qui permettent d'établir un lien entre le changement climatique et les phénomènes météorologiques exceptionnels ont fait d'énormes

progrès.

Cette année encore, l'hémisphère Nord connaît un été exceptionnellement chaud. Au Japon, la vague de chaleur qui s'est abattue sur l'archipel a été déclarée catastrophe naturelle. En Europe, on cuit à petit feu pendant que des incendies ravagent la Grèce et sévissent même au-delà du cercle arctique. Même chose dans l'ouest des États-Unis, où la sécheresse a préparé le terrain à d'immenses feux de forêt.

La semaine dernière a été particulièrement agitée pour Friederike Otto, spécialiste en modélisation climatique à l'université d'Oxford, au Royaume-Uni. Les journalistes n'ont pas cessé de lui demander son opinion sur les changements climatiques et leur influence sur l'actuelle canicule. "Ça a été la folie", résume-t-elle.

Alors que les scientifiques se contentent généralement de dire que le réchauffement climatique augmente la fréquence des vagues de chaleur, la chercheuse et ses collègues voulaient répondre à une question plus précise : dans quelle mesure le changement climatique a-t-il contribué à l'apparition de cet épisode caniculaire précis ? Après trois jours de travail sur leurs modèles climatiques, les chercheurs ont annoncé le 27 juillet que, d'après leur analyse préliminaire, le changement climatique avait plus que doublé la probabilité d'une canicule dans une bonne partie de l'Europe du Nord.

Les services de météorologie devraient bientôt proposer régulièrement ce genre d'analyse ultrarapide aux médias, qui n'auront plus besoin d'attendre le lancement d'une étude spécifique par des chercheurs. Grâce à Friederike Otto, l'agence allemande de météorologie devrait être la première à proposer des analyses de causalité entre le réchauffement climatique et certains événements météorologiques précis.

BIENTÔT UN SERVICE RÉGULIER

D'ici à 2019 ou 2020, cet organisme espère pouvoir poster presque instantanément ses résultats sur les réseaux sociaux et publier ses rapports complets dans les quinze jours suivant un épisode météorologique. "Nous voulons mesurer l'influence des changements climatiques sur tous les types de conditions atmosphériques susceptibles de provoquer des phénomènes exceptionnels en Allemagne ou en Europe centrale, explique Paul Becker, son vice-président. Nous avons désormais les moyens de commencer à faire ça."

Le projet intéresse également l'Union européenne. Le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF), situé à Reading, au Royaume-Uni, s'apprête à lancer un programme pilote similaire qui, d'ici à 2020, cherchera à déterminer l'influence du changement climatique anthropique dans l'avènement de phénomènes extrêmes, comme les canicules ou les inondations. Si les résultats sont concluants, un service régulier pourrait être mis en place à l'échelle européenne dans les deux années suivantes, explique Dick Dee, directeur adjoint du service de surveillance du changement climatique Copernicus au sein de l'ECMWF. "C'est un projet ambitieux, mais faisable", estime Friederike Otto, qui participe à cette initiative.

Le simple fait que les agences météorologiques envisagent un tel service montre à quel point les "études d'attribution" – l'établissement d'un lien de causalité entre les changements climatiques et les phénomènes météorologiques exceptionnels – ont fait des progrès depuis les premiers travaux dans le domaine, il y a plus de dix ans. Cette "science de l'attribution" est désormais prête à sortir des laboratoires pour se faire une place dans notre quotidien.



La technique doit encore être améliorée pour certains phénomènes extrêmes, mais dès lors que les agences météorologiques diffuseront ces informations régulièrement, le principal défi sera de trouver comment les rendre utiles pour les populations potentiellement concernées. Peter Walton, spécialiste des sciences sociales à l'université d'Oxford reconnaît :

C'est une chose d'établir des liens de causalité scientifiquement valides. C'en est une autre de savoir comment utiliser ces informations."

Le principe de cette "science de l'attribution" [qu'on pourrait aussi appeler "science de la causalité climatique"] est assez simple.

Les catastrophes naturelles comme les vagues de

chaleur ou les pluies diluviennes sont susceptibles d'être de plus en plus fréquentes à mesure que les concentrations de gaz à effet de serre modifient la composition de l'atmosphère. L'air chaud contient en effet plus de vapeur d'eau et stocke davantage d'énergie ; et la hausse des températures peut induire des modifications à grande échelle dans les courants de circulation atmosphérique.[...]

Quirin Schiermeier

Extrait du Courrier international

LIBRES PROPOS

FAUT-IL INSCRIRE UN DROIT À LA DÉSŒBÉISSANCE DANS LA CONSTITUTION ?

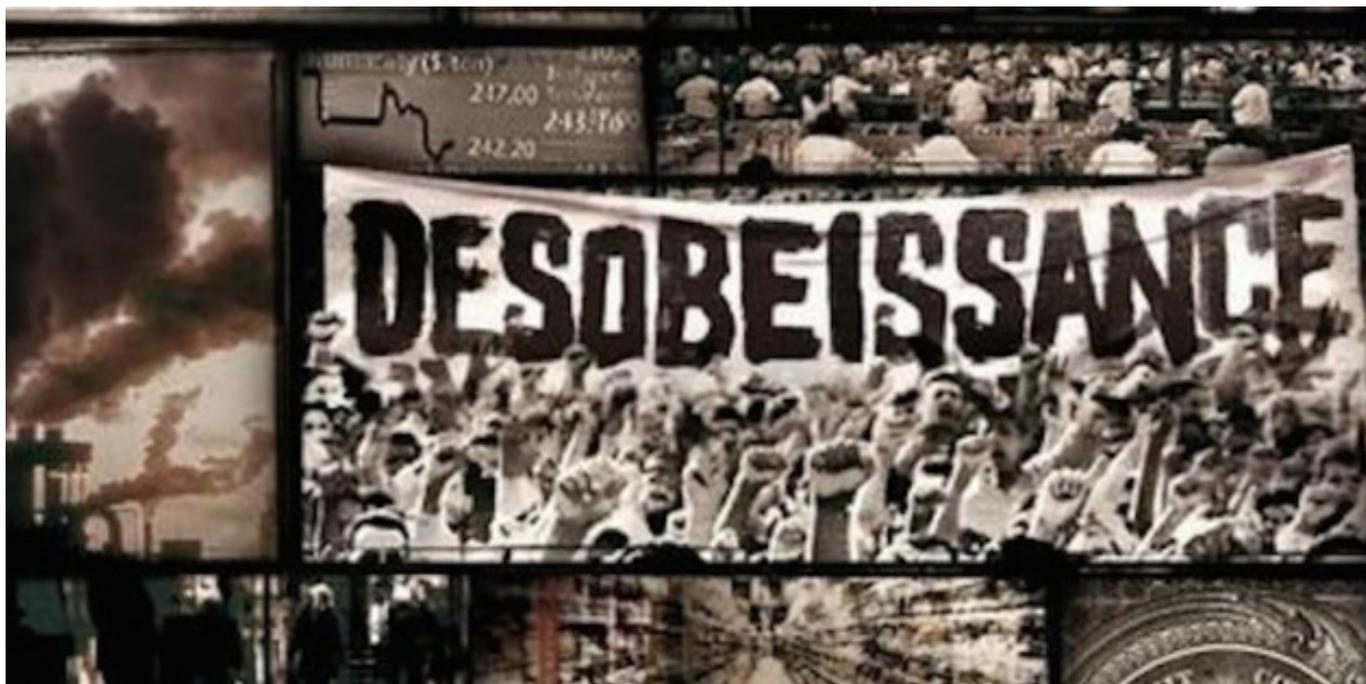
UNE OPINION DE MANUELA CADELLI, JUGE.

Pour garantir la participation citoyenne à la vie démocratique, chacun se verrait reconnaître un «droit fondamental à désobéir», soit à pouvoir résister à un ordre contraire à ses droits ou à ses libertés. Est-ce vraiment la meilleure solution ?

C'est la proposition que fait le constitutionnaliste Marc Verdussen dans son ouvrage Réenchanter la Constitution publié en janvier par l'Académie royale de Belgique.

L'argument est celui-ci : des régimes illibéraux s'instituent en Europe et s'appuient sur la volonté du peuple pour justifier certaines dérives visant à écarter les contre-pouvoirs et à nier les droits fondamentaux. Il faudrait alors permettre à la population de réagir concrètement au travers de la «contre-démocratie» qu'évoque Pierre Rosanvallon. «Contre-démocratie» qui recouvre l'ensemble des actions judiciaires, politiques, et sociales visant à contester la politique menée par les gouvernants. En somme, à garantir entre les élections la continuité d'une vie démocratique dynamique, étant acquis que la majorité électorale ne représente pas toute la société et qu'elle doit respecter les pouvoirs neutres sur lesquels personne ne peut mettre la main.

C'est aussi la raison d'être des autorités judiciaires. Les régimes populistes se définissent par le refus de cette pluralité : ils veulent supprimer les organismes indépendants, et considèrent comme ennemis les



pouvoirs d'analyse et d'investigation comme la presse : «Il faut défendre l'idée que la démocratie, ce n'est pas que le peuple électoral, mais aussi ses contre-pouvoirs» (1) .

ENCOURAGER LES CITOYENS À SE MOBILISER

Pour garantir la participation citoyenne à la vie démocratique, chacun se verrait reconnaître un «droit fondamental à désobéir», soit à pouvoir résister à un ordre contraire à ses droits ou à ses libertés. Le mérite essentiel de l'inscription d'un tel droit dans la Constitution serait, selon Marc Verdussen, d'encourager les citoyens à se mobiliser.

Cette proposition s'inscrit dans un contexte souvent décrit. Chacun observe les atteintes régulièrement portées à l'État de droit et le chavirement démocratique qui s'en déduit. Y compris en Belgique, où, de longue date, les magistrats ont dénoncé au choix : l'irrespect de la loi sur les cadres, l'irrespect de certaines décisions de justice, les atteintes portées au secret professionnel, à la figure du juge d'instruction, au respect du domicile, à l'indépendance de la justice ou à son efficacité, etc.

Le retour des lois dites «scélérates» est hélas désormais un acquis, une sorte d'hypothèse de travail et de réflexion. L'annulation par le Conseil constitutionnel français de la loi qui incriminait le «délit de solidarité» a certes encouragé les humanistes inquiets et rappelé les vertus des cours constitutionnelles que les démocraties se sont administrées, sortes de vaccins institutionnels contre les méfaits du populisme, congédiés avec tant

de clairvoyance après 1945.

LA SOLUTION

Mais, pour faciliter la résistance, une partie de la solution serait-elle à chercher dans la définition d'un nouveau droit, constitutionnel et individuel ? Le danger réside-t-il dans un déficit de droits ? Depuis plus de 70 ans, les États n'ont-ils pas défini, sous la légitime pression émancipatrice de leur population, quantité de droits sociaux, culturels, ou économiques ? Au-delà de la définition des libertés et des droits particuliers, l'ensemble même du droit n'est-il pas à notre disposition ? Le droit et la hiérarchie des normes qu'il emporte et qui autorise à contester la loi, ce continent de règles et d'arbitrages, de principes supérieurs qui s'imposent aux gouvernants, de conventions patiemment négociées au service d'intérêts considérés comme supérieurs, tels les droits de l'enfant ou la protection des travailleurs, ne permet-il pas tous les combats progressistes ?

UNE RÉPONSE OU UN AVEU ?

Ce qui manque en réalité, ce ne sont pas les droits, c'est la justice qui les fasse respecter. Ce qui manque, c'est une justice, suffisamment indépendante, dégagée des pressions budgétaires insensées et des velléités autoritaires des pouvoirs exécutifs en pleine excroissance. Une justice, soucieuse de cette hiérarchie des normes, inquiète de la pérennité des valeurs démocratiques, efficace et accessible à tous. On le sait, certaines personnes démunies ont des droits qu'elles renoncent à faire valoir en justice du



fait de la cherté des recours. Ces personnes ne sont pourtant pas dépourvues de droits.

Raisonnons plus avant : ce droit à la résistance qui est proposé n'est-il pas déjà exercé, indirectement mais certainement dans les faits et au travers de chaque procès où il est revendiqué au nom d'une norme supérieure précisément désignée ? Il est alors expressément reconnu par le pouvoir judiciaire - ce corps intermédiaire qui relève d'une institution contraignante - au terme d'un débat contradictoire, processus complexe et vertueux régi par des règles de procédure respectueuses des droits de chaque partie. Ce sont les juges qui écartent une loi qu'ils qualifient d'«inique» à la demande d'un citoyen, au nom d'une autre norme qu'ils identifient, définie sur la base d'un processus démocratique et au service d'un objectif commun considéré comme supérieur. Le droit à la désobéissance est donc nécessairement le produit d'une analyse complexe et d'un arbitrage opéré par une institution tierce, la justice, désignée aussi à cet effet.

La désobéissance civile, ce n'est donc pas une mince affaire. L'inscription d'un droit individuel en ce sens dans la Constitution me semble de nature à vicier l'équilibre institutionnel pensé par les démocraties depuis 1945. Je n'ignore pas qu'elle doit légitimement s'affranchir des règles d'un collectif dévoyé, lorsque précisément les institutions sont anéanties pour assurer l'émergence d'une dictature décomplexée, comme en Turquie après le coup d'État de 2016. Dans ce contexte, la désobéissance relève alors d'une liberté qui, en somme, s'arrache. Et il est vain alors de revendiquer un tel droit, à le supposer même inscrit dans la Constitution, dans l'espace public ou auprès d'institutions à la botte des gouvernants.

Ce qui gêne donc dans ce droit explicite, c'est que par son caractère direct, qui n'écarte pas l'arbitraire de la subjectivité - certains diraient de «l'individu roi» - il tend à évincer lui aussi le rôle des corps intermédiaires, ici l'office du juge, dont l'action contraignante est de nature à déjouer les velléités autoritaires des

gouvernants élus. Je veux dire que la proposition inquiète car elle prend acte du délitement du pouvoir judiciaire et des menaces qui pèsent sur les contre-pouvoirs, voire en constitue l'aveu.

Avant de consentir à chaque citoyen le droit de désobéir à un ordre injuste qui institue un régime de violation des droits fondamentaux, il nous incombe de lutter par priorité pour la restauration d'une justice digne de ce nom, capable de questionner la loi et de jouer le rôle de contre-pouvoir qu'attendent les citoyens. La tâche est immense et elle emporte aussi un devoir de courage et d'audace.

(1) : P. Rosanvallon, «Nous vivons un basculement démocratique», entretien au journal «Le Monde», 3 mars 2017, p.18.

Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction. Titre original : «Pour la définition d'un droit constitutionnel à désobéir ?»

NOS COURS D'HISTOIRE, CATALYSEURS DE NOTRE RACISME ?

Monsieur Robert Tangre, je sais que vous êtes fort occupé, mais je suis préoccupé par les conséquences psychologiques et sociales à court terme comme à long terme du choix des personnes présentées comme ayant été importantes pour notre histoire. Aussi serait-ce formidable que vous puissiez prêter une oreille attentive aux solutions qui me paraissent les meilleures pour l'ensemble de la population. D'avance je vous remercie de votre écoute.

1° NOTRE CHOIX ACTUEL CONSISTE À METTRE À L'AVANT PLAN DES PERSONNALITÉS PERVERSES !

Dans nos manuels d'histoire, à l'intention de nos enfants, nous faisons la part belle aux dirigeants politiques de sexe masculin et parlons très peu des femmes, tout comme très peu des artistes, des inventeurs, des femmes et des hommes de la rue, c'est-à-dire de vous et moi en somme.

Or le monde politique attire les pervers car ceux-ci aiment le pouvoir. Ils sont mégalomanes et n'ont jamais assez de gloire, de pouvoir, d'argent, voire de sexe. Ils n'ont aucune morale. Pour eux, la fin justifie les moyens et seul leur intérêt compte. Ils n'ont aucun respect pour les autres, pas même pour leur vie. Ils



Charlemagne : génocide des Saxons.

Adolf Hitler : génocide du peuple juif.

Roland de Roncevaux : pillage de la ville de Pampelune en 778, le Guernica de l'époque.

Godefroid de Bouillon : massacre des Juifs et des Musulmans lors de la prise de Jérusalem en 1099.

Léopold II : enrichissement personnel sur le dos du Congo.

sont manipulateurs, menteurs, de mauvaise foi et cyniques car ils fonctionnent sur le mode du clivage, c'est-à-dire qu'ils vont nier tout ce qui les dérange dans le réel. Pour eux, tout simplement « ça » n'existe pas. Ils ne se considèrent jamais en tort. Selon eux, tout est toujours de la faute des autres. Notre histoire, dans les manuels, est donc essentiellement une histoire de pervers, une histoire sexiste, machiste et faisant la part belle aux personnages sans morale.

2° LE DANGER DES IDENTIFICATIONS LORSQU'ELLES SONT MEURTRIÈRES.

Par ailleurs nous faisons le choix de nous abstenir de porter un jugement quelconque à leur égard vu qu'il s'agit de faits anciens s'étant produits à d'autres époques, dans d'autres cultures. Ces choix sont-ils innocents ? Avec notre absence de jugement sommes-nous réellement neutres ? En fait, du fait de notre absence de jugement, nous présentons comme des héros ces personnages brutaux, tout puissants, loin des personnalités communes que l'on côtoie au quotidien. En clair le message implicite que nous envoyons à nos enfants est le suivant : « Eux ont réussi ! Si tu veux réussir dans la vie, sois donc comme eux, roublard, menteur et sans foi ni loi ni pitié. »

En les mettant ainsi à l'avant plan, nous les proposons, fut-ce inconsciemment, comme modèle d'identification à nos enfants. Plutôt que de s'abstenir de tout jugement à leur égard il serait préférable de s'interroger sur leur apport à l'humanité et sur le rôle des cours d'histoire dans notre nationalisme, voire notre racisme.

Alexandre le Grand : combien de morts sur le chemin de ses conquêtes ?

Jules César : génocide des Eburons.

Les mettre ainsi à l'avant plan dans nos manuels d'histoire, c'est nous forger des identités meurtrières et favoriser des contre-identités tout aussi meurtrières chez les descendants de ceux que nos aïeux ont tué. Certains arabes ont ainsi le désir de venger le sang versé en 1099.

3° LE CLIVAGE, LE FANATISME ET LES GUERRES.

Tant que nous écrivons une histoire nationaliste de notre pays avec « les héros » chez nous et « les mauvais » en face, nous garderons une vision clivée du monde : les bons chez nous et les mauvais chez les autres. En effet s'identifier aux « bons héros » sanguinaires de notre histoire en opposition aux « méchants d'en face » est le terreau fertile du clivage « bon-méchant », donc du nationalisme et du racisme.

L'omission dans nos manuels d'histoire de la sagesse,



de la bravoure, de l'intelligence des personnalités qui, par le hasard du destin, se sont retrouvées de l'autre côté des « croisades » aide l'Etat-Islamique à trouver des recrues chez nous.

4° LE REGARD SEXISTE DE NOS MANUELS D'HISTOIRE.

Nos manuels d'histoire préfèrent retenir la figure de Périclès plutôt que celle d'Aspasie, sa compagne. Or celle-ci a su convaincre Socrate de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'un des tout premiers mouvements féministes dans une Grèce où il était de bon ton que la femme passe inaperçue.

Ovide ne mérite-t-il pas plus notre considération avec son œuvre « L'art d'aimer » qui est un appel à l'égalité entre les hommes et les femmes plutôt que Jules César avec sa « Guerre des Gaules » qui est l'apologie de la loi du plus fort.

Malheureusement nos manuels d'histoire nous font croire que la femme est inférieure à l'homme vu que, en ne les citant pas, ils accèdent à l'idée qu'elles n'ont pas contribué à faire l'histoire.

5° IL Y A POUTANT DES SOLUTIONS.

La première démarche consiste à présenter la vie des « petites gens » plutôt que celle de quelques familles régnantes. Nous pourrions donc privilégier la façon dont vivaient madame, monsieur tout le monde avec comme point de départ les grandes migrations au départ du continent africain, notre berceau à tous. Nous pourrions prendre des points de repère temporels plus ou moins réguliers, à savoir -5.000 ans, -4.000 ans, -3.000 ans, -2.000 ans, -1.000 ans, -500 ans, -100 ans, etc. ... avec une situation typique sur chaque continent. Nous pourrions ainsi apprendre la façon dont les gens vivaient en Océanie, En Asie, en Afrique, en Amérique, et aussi chez nous en Europe.

La deuxième solution est une démarche complémentaire de la première. Il faudrait réécrire l'histoire avec des historiens qui proviennent d'horizons opposés, horizons qui ont été en conflit les uns contre les autres. Par exemple l'histoire des croisades devrait être réécrite conjointement par des historiens des deux bords de la Méditerranée. Idem pour l'histoire de la colonisation du Congo.

La troisième démarche consiste à mettre à

l'honneur des personnes qui ont apporté un progrès pour l'ensemble de l'humanité. Dans cette démarche il faudrait mettre à l'honneur autant de femmes que d'hommes. Il faudrait un même nombre de représentants de chaque continent.



Lorsqu'une personne ne peut être citée, faute de sources, nous pourrions choisir de nommer sa peuplade, le pays et l'époque de l'invention, de la création mise à l'honneur. Je pense ici à la découverte du « zéro » avec les Babyloniens, les Mayas et enfin les Indiens.

Nous pouvons considérer comme des progrès pour l'ensemble de l'humanité des découvertes comme celle du feu et des inventions telles que celle de l'écriture, du zéro, de la roue, de l'élevage, de l'agriculture, de l'imprimerie, de l'art et que ce sont ces progrès-là qui méritent d'être mis à l'honneur plutôt que la soif de conquêtes sanguinaires de quelques personnes avides de gloire.

N'est-il pas préférable de parler à nos enfants, par exemple, de Thor Heyerdahl et de sa traversée du Pacifique à bord du Kon Tiki ? N'est-ce pas préférable de se souvenir de lui que de Hiro Hito, l'empereur de Japon de la deuxième guerre mondiale ?

N'est-il pas préférable de se souvenir de Marie Curie et de ses travaux sur la radioactivité, de Camille Claudel

et de ses sculptures, etc. ... ? Ne sont-elles pas des exemples d'identification préférables à Cléopâtre et ses amants politiques, à Marie-Thérèse d'Autriche et ses manipulations de sa fille, Marie-Antoinette ?

C'est en tous les cas le choix qui me semble le meilleur. Cela pourrait donner à tout un chacun des possibilités d'identifications positives et donc diminuer d'autant le risque que certains de nos enfants donnent leur âme à des entreprises totalitaires telles que l'Etat Islamique.

La quatrième démarche consiste à décrire l'histoire de certaines notions telles que l'histoire de la démocratie, de l'esclavage, des religions, du sexe et du plaisir, de l'égalité hommes femmes, etc. ...

La cinquième démarche consiste à donner quelques notions sur le fonctionnement humain avec la compréhension des mécanismes pervers et la notion du clivage.

La sixième démarche consiste à débusquer tous les sous-entendus clivants, ainsi que tous les propos susceptibles d'opposer entre eux des groupes ethniques, religieux ou autres. Un exemple de sous-entendu clivant est l'idée selon laquelle « Charles Martel a arrêté la progression des Sarrasins à Poitiers en 732 », vu que cela laisse croire à un choc entre le monde chrétien et le monde musulman, ce qui n'a pas du tout été le cas.

Marc Dellisse

La voiture électrique, l'environnement et les droits de l'homme



Promue par beaucoup comme l'alternative à la bagnole à moteur à explosion, qui pollue, qui pue, troue la couche d'ozone, amplifie l'effet de serre, chauffe

les esprits, congestionne la ville, la voiture électrique semble être la panacée et est applaudie par les écolos. Dans certains pays, elle bénéficie d'une aide de l'état. Et voilà qu'elle se révèle une tueuse.

Amnesty International la dénonce comme néfaste à l'environnement et, plus grave aux droits de l'homme. Les constructeurs automobiles cherchent à les parer d'une vertu écologique quand elle use, en réalité, les hommes et les ressources fossiles. Pour extraire le cobalt nécessaire aux batteries lithium-ion, les enfants travaillent dans des mines en République démocratique du Congo. En Argentine, l'extraction du lithium menace les communautés autochtones et les ressources en eau. L'exploitation en haute mer libère des substances toxiques qui aggravent la disparition d'espèces marines.

Mieux, pour produire l'électricité qui va recharger ces batteries, une bonne part des continents européen et asiatique continuent de privilégier des centrales à charbon. Sans parler du nucléaire, dont les déchets ont du mal à être recyclé. La voiture électrique prétend être l'arme contre le réchauffement climatique, elle l'accélère...

Freddy Guidé

LE DROIT À L'ENSEIGNEMENT ET À MANIFESTER...

Le droit à l'enseignement gratuit et obligatoire est le fruit d'une longue lutte qui a duré plus de trente ans. Ce droit a été arraché par les athées dans un long combat. En 1884, seuls les catholiques bénéficiaient des subsides de l'Etat pour éduquer les petites têtes blondes. Il fallait donc croire et non penser pour accéder au savoir. Trente ans avant de pouvoir entrer dans une école pour apprendre à lire, écrire, calculer et comprendre le monde et enfin d'ébaucher un futur homme libre. Aujourd'hui, nous assistons au défilé en rue des jeunes étudiants qui manifestent leur opprobre face aux décideurs politiques et leur non prise en compte du réchauffement climatique. Ces étudiants font la «grève» des cours le jeudi...

Ils sont emmenés par leur égérie Greta Thunberg, une jeune étudiante suédoise de 16 ans. Une gamine au visage poupin qui fait grève des cours le jeudi. Sa photo s'étale dans les journaux brandissant un panneau «SKOLSTREJK FOR KLIMATET» (grève scolaire pour le climat). La presse s'attarde beaucoup sur ses déclarations comme celle-ci : «Les étudiants



belges qui manifestent et font grève pour le climat sont des héros.» Bigre !

Par contre, on n'apprend rien sur son parcours scolaire. Quelle école fréquente-elle ? Toutes ces informations sont jugées insignifiantes pour nous être transmises et pourtant... Sachez toutefois qu'il existe un enseignement public en Suède et un enseignement dit «libre» entièrement aux mains de l'Église.

Tous les jeunes descendent dans la rue pour le climat derrière Greta Thunberg ? Pas sûr... Dernièrement, le quotidien Le Soir a mené une enquête auprès de l'Athénée Royal d'Ixelles dans la section Technique et Professionnelle. Il en ressort qu'une partie infime des élèves se sentent concernés par le climat et que nombre d'entre eux proviennent de milieux sociaux-économiques précaires. La priorité de leurs parents se situe ailleurs que de penser au climat mais plutôt à leur situation économique difficile. Le réchauffement climatique est peu abordé par leur parents et ces jeunes n'en ont jamais entendu parler. Les parents ont sans aucun doute d'autres chats à fouetter et peinent parfois à boucler les fins de mois.

Certains parents d'élèves téléphonent parfois aux directeurs d'école afin que leurs enfants ne participent pas à ces marches du jeudi. Les professeurs ne sont pas indifférents au réchauffement climatique et

tendent tant bien que mal d'y sensibiliser leurs élèves afin qu'ils prennent conscience que le climat est un enjeu majeur. Malgré le dévouement intrinsèque de ces enseignants, nombre d'élèves sont peu motivés par cet élément. D'aucuns refusent de participer aux marches pour le climat et invoquent des éléments tangibles, l'une préfère étudier afin de décrocher son diplôme, précieux sésame pour décrocher un emploi, l'autre pense que toute cette agitation ne servira pas à grand-chose tandis que d'autres ne se sentent pas en mesure de renoncer à leur confort. Nombreux sont ceux incapables de déchiffrer et interpréter un graphique et de comprendre certains enjeux...

Alors, ces grévistes des héros ? Ou des jeunes qui injurient leurs aïeux qui ont lutté corps et âme pour obtenir le droit à l'enseignement égalitaire pour tous ?

Freddy Guidé

SOCIÉTÉ

LA NOUVELLE BOMBE NUCLÉAIRE EN PROVENANCE DES USA

Nous voici prévenus, mobilisons-nous pour empêcher le déploiement de telles nouvelles armes en Belgique

La nouvelle bombe nucléaire B61-12 – que les USA se préparent à envoyer en Italie, Allemagne, Belgique, Pays-Bas et probablement dans d'autres pays européens – est désormais en phase finale de réalisation. C'est ce qu'a annoncé le général Jack Weinstein, chef d'état-major adjoint de la U.S. Air Force, responsable des opérations nucléaires, en intervenant le 1er mai à un symposium de la U.S. Air Force Association à Washington devant un auditoire choisi d'officiers supérieurs et de représentants de l'industrie de guerre.

"Le programme est en train d'avancer extrêmement bien", a souligné avec satisfaction le général, en spécifiant "nous avons déjà effectué 26 tests d'ingénierie, développement et vol guidé de la B61-12". Le programme prévoit la production, à partir de 2020, d'environ 500 B61-12, avec une dépense d'environ 10 milliards de dollars (ce qui fait que chaque bombe va coûter le double de ce qu'elle coûterait si elle était construite entièrement en or). Les nombreux composants de la B61-12 sont projetés dans les laboratoires nationaux Sandia de Los Alamos, Albuquerque et Livermore (au Nouveau-Mexique et



en Arizona), et produits dans une série de sites au Missouri, Texas, Caroline du Sud, Tennessee. La bombe est testée (sans charge nucléaire) dans le Tonopah Test Range au Nevada.

La B61-12 a des "qualités" entièrement nouvelles par rapport à l'actuelle B61 déployée en Italie et dans d'autres pays européens : une tête nucléaire à quatre options de puissance sélectionnantes ; un système de guidage qui la dirige avec précision sur l'objectif ; la capacité de pénétrer dans le sous-sol, y compris à travers du ciment armé, en explosant en profondeur.

La précision plus grande et la capacité pénétrante rendent la nouvelle bombe adaptée à l'attaque des bunkers des centres de commandement, de façon à "décapiter" le pays ennemi. Une B61-12 de 50 Kt (équivalents à 50 mille tonnes de TNT) qui explose sous terre a le même potentiel destructeur qu'une bombe nucléaire de plus d'une mégatonne (un million de tonnes de TNT) qui explose en surface.

La B61-12 peut être larguée par les chasseurs étasuniens F-16C/D déployés à Aviano (Frioul), et par les Tornado italiens PA-200 déployés à Ghedi (Province de Brescia). Mais pour utiliser toutes les capacités de la B61-12 (notamment le guidage de précision), il faut les nouveaux chasseurs F-35A. Cela implique la solution d'autres problèmes techniques, qui s'ajoutent aux nombreux révélés dans le programme F-35, auquel l'Italie participe comme partenaire de second niveau. Le complexe software du chasseur, qui a jusqu'à présent été modifié plus de 30 fois, requiert des mises à jour ultérieures.

Pour modifier 12 F-35 l'Italie devra dépenser environ 400 millions d'euros, qui s'ajoutent à la dépense non encore quantifiée (estimée à 13-16 milliards d'euros) pour l'acquisition de 90 chasseurs et leur modernisation continue. De l'argent qui sort des caisses de l'Etat (c'est-à-dire des nôtres), tandis que celui dégagé par les contrats pour la production du F-35 entre dans les caisses des industries militaires.

La bombe nucléaire B61-12 et le chasseur F-35, que l'Italie reçoit des USA, font ainsi partie d'un seul "paquet bombe" qui nous explosera dans les mains. L'Italie sera exposée à des dangers ultérieurs en tant que base avancée de la stratégie nucléaire des Etats-Unis contre la Russie et d'autres pays. Il n'y a qu'une façon de l'éviter : demander aux USA, sur la base du Traité de non-prolifération, d'enlever toute arme nucléaire de notre territoire ; refuser de fournir au Pentagone, dans le cadre de l'Otan, pilotes et avions pour l'attaque nucléaire ; sortir du Groupe de planification nucléaire de l'Otan ; adhérer au Traité Onu sur l'interdiction des armes nucléaires.

Y a-t-il quelqu'un, dans le monde politique, qui soit disposé à ne pas faire la politique de l'autruche ?

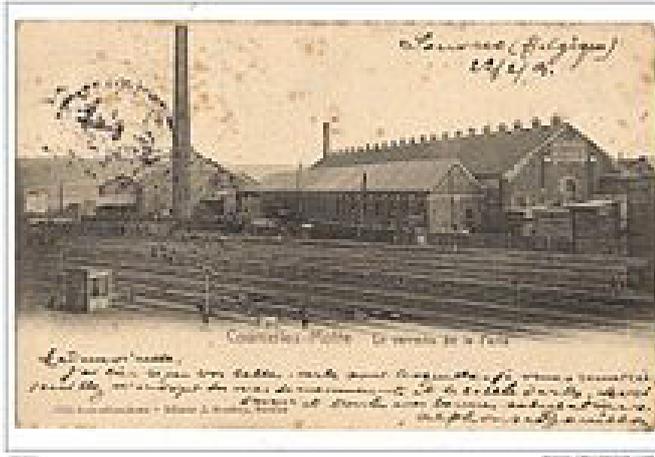
Manlio Dinucci

<https://ilmanifesto.it/pacco-bomba-nucleare-dagli-usa/>

Traduit de l'italien par M-A P.

HISTOIRE

III. L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS ARMÉS (SUITE)



Glacerie de Courcelles Motte

À peine rentré à Charleroi, Baligand se mit en rapport avec ses anciens frères d'armes, anciens de la Brigade Internationale ou de la campagne des 18 jours.

Ceux qui possédaient des armes s'étaient abstenus de les déclarer, malgré les menaces de mort. Pistolets et carabines, bien graissées, furent soigneusement cachés.

Les premiers résistants de la première année ! Ces tâtonnements, ces discussions, l'échafaudage et l'abandon de plans audacieux ! On y faisait provision de volonté dans une ambiance de combat et d'encouragement. L'heure n'était pas encore venue de passer à l'action mais les hommes, sûrs d'eux-mêmes, pouvant compter sur l'un comme sur tous, venaient de former l'embryon de l'Armée des Partisans.

Au cours de l'hiver 1940-1941, le Parti Communiste poussa Baligand à s'engager en qualité d'électricien aux ateliers Junkers établis à Courcelles-Motte. Il s'agissait de recueillir là-bas certaines informations, tâter le terrain, sonder les dispositions des ouvriers, et organiser le sabotage. C'est à Courcelles que Baligand rencontra L. Willock, de Roux, un brave dont nous reparlerons tout à l'heure.

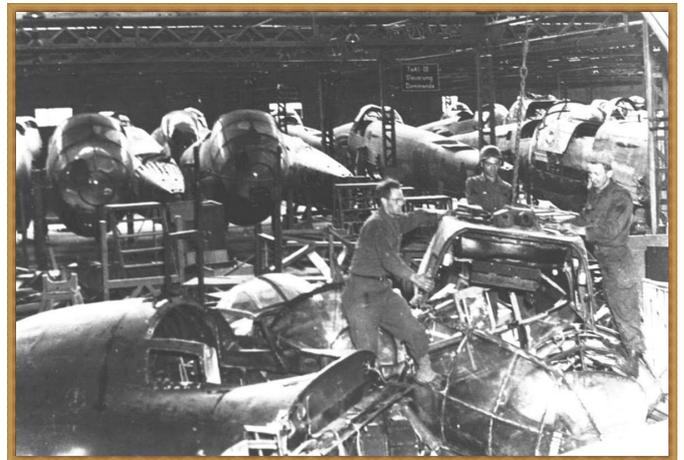
Les ateliers Junkers s'occupaient spécialement du montage de moteurs d'avions. Chaque moteur était confié à une équipe responsable. Mais entre les chefs d'équipe régnait une étrange rivalité. Les uns, travaillaient de bon

cœur, en zélés pourvoyeurs de la Luftwaffe ; les autres jouaient ingénument leur rôle de destructeurs. Dans ces conditions, les premiers auraient pu venir à bout d'un travail identique dans un délai beaucoup moins long que les seconds. Éventualité dangereuse pour les patriotes ! Aussi, devaient-ils ruser pour amoindrir les risques.

Il arrivait qu'un chef d'équipe en retard d'une semaine sur un confrère offrait amicalement à boire au trop ardent travailleur. Profitant de ce moment, un homme crevait proprement un tuyau de radiateur du moteur en voie d'achèvement. On continuait, pendant quelques jours, le montage sur une pièce hors d'usage et, finalement, aux essais, on constatait l'imperfection de l'engin.

Démontage, remontage, de la ramenait la durée des travaux à des proportions acceptables. Petit à petit, le nombre d'ouvriers, prenant goût au sabotage augmenta. La fomentation déclenchée par les premiers Partisans se montrait efficace.

Les rexistes, les rapaces à la conquête de primes furent vite repérés, tenus en suspicion, loin du secret, sans un mot d'ordre.



Ici, un ouvrier maniait son tournevis avec dextérité. Le surveillant allemand faisait sa ronde. Après son passage, le travailleur desserrait une autre vis sur un autre plan du moteur. Et le jeu alternait : serrer par-ci, desserrer par-là, durant des heures. La besogne n'avancait pas, mais à chacune de ses brusques visites l'Allemand constatait d'un œil stupide que tout le monde travaillait ferme ! Que pouvait-on reprocher aux ouvriers ?

Il eût fallu un surveillant derrière chacun d'eux.

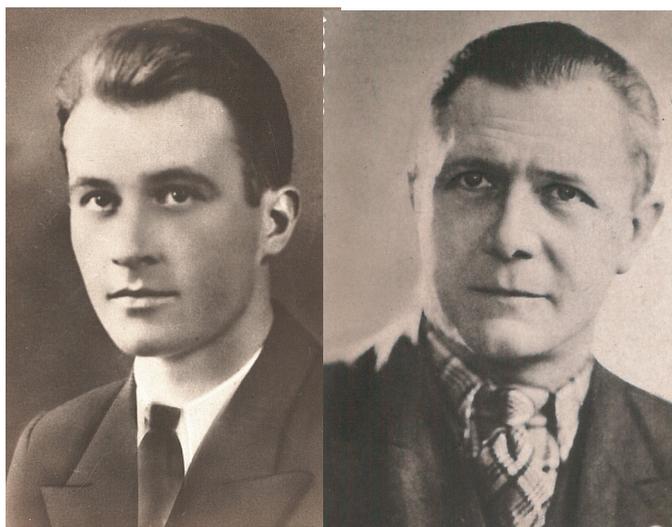
De cette façon, on aurait pu les empêcher de verser une tasse d'eau dans une tuyauterie, en

Nouvelles

remplacement de l'essence ; on aurait mis fin aux vols d'objets les plus divers et aux travaux n'ayant aucun rapport avec l'arme de Goering. Bien des ménagères n'auraient pas eu leurs casseroles fabriquées pendant les heures de présence à l'usine, et découpées dans de précieuses plaques d'aluminium.

Oui, la manie du sabotage se propageait. Les moteurs électriques brûlaient par suite d'inexplicables courts-circuits. On volait le cuir, le caoutchouc. Plus de mille tuyaux chromés furent expédiés après un séjour prolongé dans le bain d'acide. Résultat ? Soudures rongées jusqu'à devenir transparentes.

Mille grâce à ceux qui durent se fier à ce matériel de rebut. Un spécialiste retoucha certains plans. Deux mois plus tard une réclamation parvint à l'usine au sujet de pièces de rechange n'ayant pas les dimensions exigées... Enquête ! On avait scrupuleusement respecté le plan venu en droite ligne d'Allemagne. Peut-on ajouter ; « l'enquête se poursuit » ??



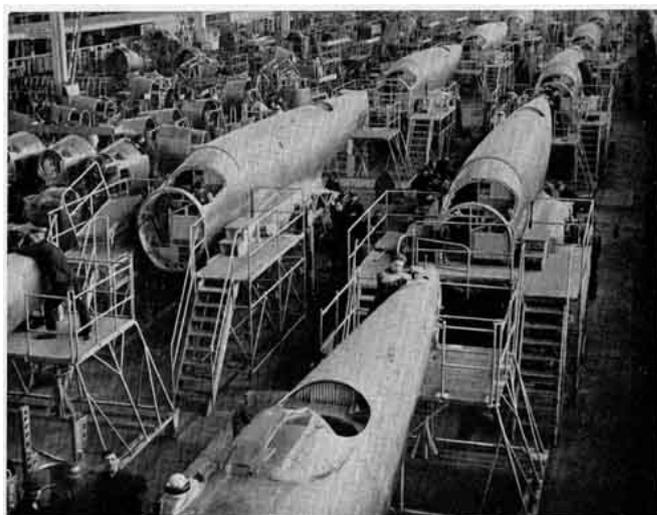
Agon Henri -Leemans Joseph - Image du CarCob-Bruzelles

La machine tournait, amis elle tournait au ralenti ; on finirait bien par la faire grincer.

Partout, en de nombreux établissements, des groupes de saboteurs étaient mis en branle. Ils s'étaient choisis un nom : « les Patriotes Armés », mais les différentes sections n'avaient entre elles que des rapports amicaux. Pas de commandement, pas de direction.

Mais, petit à petit, un réseau fut établi. Tous les efforts coordonnés tendirent à saper le matériel de guerre de l'ennemi. Un service s'organisa, établissant les

contacts, recevant les rapports, transmettant les ordres.



Un hall de montage dans une des usines d'avions du groupe Junkers, en Allemagne.

Finalement, les petits groupes épars et indépendants se fondirent dans une véritable armée. Le Q.G. fut installé à Bruxelles, et les camarades Agon et Leemans en prirent le commandement.

À dater de ces événements les chefs de groupe purent recevoir de sérieuses directives, tant au sujet des objectifs que sur les précautions à prendre. Et les actes de sabotage, à première vue anodins, se multiplièrent avec un résultat imperceptible pour les non-initiés, mais très sensible pour le Reich engagé dans une lutte à mort.

À l'Est, l'ennemi s'enfonçait profondément en territoire russe. Mais on sentait bien que tout était changé. Un allié très puissant venait d'entrer dans la guerre. Ses ressources et ses espaces illimités défiaient la brutalité et la rapidité de l'avance allemande. L'Armée Rouge avait fléchi sous le choc, mais ses réserves inépuisables, la bravoure de ses soldats, le sang-froid et le génie de ses chefs étaient autant de garanties quant à la victoire finale.

Et puis, derrière les lignes ennemies, les guérillas russes intervenaient efficacement. Ces partisans vêtus de blanc : barbes hirsutes de paysans ou visages imberbes de jeunes garçons, femmes voulant venger un fils, un époux ou un frère, tous harcelaient l'ennemi, désorganisaient ses transports et créaient en pays occupé une ambiance d'insécurité. Déboulonner les rails, abattre une estafette, miner une route ou un pont, scier à leur base les poteaux télégraphiques... ces exploits pourraient être énumérés à l'infini. L'épuisement, l'effondrement de l'Allemagne n'étaient qu'une question de temps.

Nos partisans, faute de moyens, en étaient réduits à

Nouvelles

poursuivre la lutte dans l'ombre, à continuer un travail de termites qui devait, à la longue, renverser l'équilibre entre la destruction et la production de matériel allemand.



Tincclair Valentin - Sénateur communiste -Image du CarCoB - Bruxelles

Travail de termites ? Oui, mais combien dangereux ! Exaspérés des lenteurs apportées à exécuter leurs commandes, et constatant la défectuosité des fournitures, les Nazis mirent en branle un organisme de répression furieuse.

A Courcelles-Motte, Léon Willock, conseiller communal communiste fut, l'un des premiers, victime de cette sauvage réaction. Imprudence, bavardage ou délation ? Quoi qu'il en fût, le brave compagnon arrêté au début de septembre 1941 devait payer de sa vie sa résistance à l'ennemi.

Devant le danger grandissant, et frôlé par le cercle se resserrant autour de lui, Baligand dut quitter les ateliers Junkers dans le courant du même mois. Mais son oeuvre était lancée. Ni les arrestations, ni les menaces ne purent interrompre les sabotages. La chose était entrée dans l'esprit des travailleurs, elle faisait partie de leurs préoccupations quotidiennes. L'idée du sabotage fut comme un chien jeté dans la culture ennemie.

Mais un coup terrible allait être porté à l'Armée des

Partisans à peine éclos : l'arrestation du sénateur Tincclair et du secrétaire communal de Monceau-sur-Sambre. Ces deux hommes tenaient les fils de toute l'organisation dans le pays de Charleroi.



Avec Thonet Victor - Image CarCoB - Bruxelles

eux disparaissaient toutes liaisons entre les groupes, tous rapports avec le commandement. Ils moururent à Mauthausen. L'indécision, le malaise momentané qui s'ensuivirent furent accentués par l'ignorance des causes du désastre. Une menace planait... Comment y parer ?

Rongeant son frein, Baligand attendait, retournait la question sur toutes ses faces, bouillant de continuer l'oeuvre entreprise et de venger les camarades tombés aux mains de l'ennemi. C'est alors que le P.C. le convoque à Montigny-le-Tilleul.

A suivre le mois prochain

IN MEMORIA

Décès de Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français

Le Secrétariat national du Secours populaire et la



famille ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de notre si cher ami Julien Lauprêtre, Président du Secours populaire français, survenu à 93 ans dans un hôpital parisien des suites d'une chute pour laquelle il avait été hospitalisé.

Plus qu'un Président, c'est un ami que tous les membres du Secours populaire ont perdu aujourd'hui. Julien se présentait toujours comme « bénévole à Paris ». C'est vrai qu'il n'était pas un Président ordinaire. Sa porte et son écoute étaient ouvertes à tous, sans distinction, à n'importe quel moment de la journée. Une humanité, une simplicité et une sincérité qui allaient droit au cœur des 80 000 bénévoles de l'Association.

Julien aimait répéter : « La solidarité ne règle pas tout, mais pour celles et ceux qui la reçoivent, elle est irremplaçable. » Et il ajoutait aussitôt cette phrase d'Henri Barbusse : « La solidarité, ce ne sont pas des mots, mais des actes. » Toute sa vie, Julien a refusé l'inacceptable, la pauvreté, l'injustice. Toute sa vie a été orientée vers les autres. Il a fait de la solidarité son combat quotidien, et du Secours populaire, un grand mouvement de solidarité populaire.

Dès son arrivée en 1954, Julien et un petit groupe d'hommes et de femmes vont faire du Secours populaire, l'une des plus importantes associations de solidarité de notre pays. Très vite, il a compris que l'association avait tout à gagner à se recentrer sur son rôle d'association de solidarité plutôt que d'intervenir sur le champ politique. Il en a fait une association rassemblant toutes les bonnes volontés pour que se développe une solidarité populaire indépendante des pouvoirs établis, qu'ils soient publics ou privés, philosophiques, confessionnels, politiques ou syndicaux.

Au Secours populaire, nous sommes quotidiennement les témoins de ceux qui vivent un véritable parcours du combattant pour régler leurs factures, faire trois repas décents par jour, se soigner... Nous sommes aussi les témoins, avec nos partenaires dans le Monde, des situations des enfants, des femmes, des hommes qui luttent pour survivre. La pauvreté est là. Elle ne recule pas. Elle s'aggrave.

Avec une ténacité incroyable, Julien a fait front pour ne pas laisser la désespérance prospérer. Il a sillonné le monde, fait le tour de notre

pays pour mobiliser les bénévoles à agir sans relâche pour les personnes dans la précarité, et sensibilisé les dirigeants à la lutte contre la pauvreté en France, en Europe et dans le Monde.

Il avait aussi à cœur d'offrir aux enfants l'opportunité de prendre la parole, d'agir, de s'organiser. C'est ainsi qu'est né en 1992 le mouvement d'enfants bénévoles au Secours populaire, les « copains du Monde ».

Il a consacré sa vie pour que celles et ceux qui n'ont rien, ou si peu, relèvent la tête et soient plus forts pour s'en sortir grâce à la solidarité, dans une démarche d'égal à égal entre celui et donne et celui qui reçoit.

Aujourd'hui, les membres du Secours populaire sont plus que résolus à continuer son combat pour faire triompher l'entraide et la solidarité et faire reculer la pauvreté et l'exclusion.

Corinne Makowski

Secrétaire nationale du Secours populaire français

MERCI JULIEN

C'est avec grande émotion que les bénévoles du Secours Populaire Wallonie-Bruxelles ont appris la nouvelle du décès de Julien Lauprêtre, président du Secours Populaire Français.

Nous connaissions bien Julien pour l'avoir rencontré à diverses reprises. Nous avons rencontré un homme profondément humain, sympathique, ouvert aux autres, à l'écoute de leurs souffrances.

Un grand monsieur nous quitte, un homme qui, avec courage et détermination, a créé avec quelques amis le SecoursPop, association devenue à ce jour, l'une des plus importantes de France. Son militantisme a aussi permis que d'importants liens de solidarité se tissent entre plusieurs dizaines d'associations dans le monde.

Les chiffres parlent : un million de membres, 80 000 bénévoles.



Quant à nous, militants du SPWB, qui œuvrons principalement en faveur de l'enfance, nous remercions Julien de nous avoir fait découvrir des actions permettant d'intervenir dans ce domaine avec nos petits moyens humains et financiers. Notre première participation à la Journée des Oubliés des Vacances de l'an 2000 dans le stade de France reste gravée dans nos mémoires. Y étaient réunis quelque 70000 mille enfants. Ce fut inoubliable. Julien en était l'initiateur. Il avait réussi son pari.

Depuis 20 ans, nous organisons chaque année ces JOV auxquelles tous nos petits protégés ont le plaisir de participer. Leurs sourires témoignent d'avoir pu vivre un moment de plaisir, de joie, de découvertes.

Merci pour eux, Julien. Personne n'oubliera l'homme que tu fus.

Pour le SPWB

Robert Tangre

NOS ACTIVITÉS DE JUIN:

ATELIER DIY -DECO-

Atelier Do It Yourself, littéralement «faites le vous même».

L'A.S.B.L Le Progrès lance ses ateliers trimestriels!!!

Un mot d'ordre, rien ne se perd, tout se transforme! Lors de ces ateliers, nous vous proposerons de découvrir différentes techniques qui vous permettront de donner une nouvelle vie à des objets obsolètes. Récupérer, transformer plutôt que jeter et acheter du neuf, un geste pour la planète, pour votre porte feuille et des moments de créativité à n'en plus finir.

Au programme de cette première rencontre, une nouvelle vie pour de vieux cadres, tableaux, pots, vases et bouteilles. Un atelier sous le signe de la déco donc :)

A chaque trimestre un thème ou un objet à détourner! Au plaisir de vous voir embarquer pour cette nouvelle aventure!

ATTENTION: L'inscription est obligatoire et le nombre de place est limité.

Renseignements et inscriptions: 071/30.39.12
aurelie@acjj.be

Prix: 6euros (seul le paiement fait office d'inscription définitive)



Une organisation de
l'a.s.b.l Le Progrès,
avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Editeur responsable, Robert Tangre 071/30.39.12

Inscription obligatoire
Par e-mail: aurelie@acjj.be
Par téléphone: 071/30.39.12
Prix: 6 euros

11 rue Julien Lahaut
6020 Dampremy

CONFÉRENCE/DÉBAT:

LA N-VA EXPLIQUÉE AUX FRANCO-PHONES

Une plongée didactique dans la Flandre politique, pour dépasser les nombreuses incompréhensions entre francophones et flamands.

Comment comprendre les victoires électorales de la N-VA ? Comment un jeune parti a-t-il su tirer profit du contexte politique et sociétal pour se mettre au diapason du sentiment majoritaire des Flamands ? Dans cet ouvrage sont livrées plusieurs clés de lecture, sans langue de bois.

Luc Barbé nous fera le plaisir de nous accompagner lors de cette soirée.

Auteur, ancien député pour Agalev, ancien secrétaire politique du groupe Ecolo-Groen au Parlement fédéral, il fut chef de cabinet d'Olivier Deleuze, Secrétaire d'État entre 1999 et 2003. Auteur de «Kernenergie in de Wetstraat, dissectie van de deals» (2005) et de "La Belgique et la bombe: Du rêve atomique au rôle secret dans la prolifération nucléaire" (Etopia, 2014), il publie régulièrement des cartes blanches dans De Morgen

5 rue Emile Vandervelde
60182 Souvret (Courcelles)



Une organisation de
l'a.s.b.l Progrès et Culture
avec le soutien de
la Fédération Wallonie-Bruxelles



Editeur responsable Robert Tangre 071/303912

Le 27 juin 2019
19h00

Maison de la Laïcité
Rue Emile Vandervelde, 5
6182 Souvret
Gratuit